

Rapport 2020 concernant l'application du « Règlement n° 825 concernant la gestion contractuelle » de la Ville de Trois-Pistoles

1. Mise en contexte

Conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Trois-Pistoles est dotée d'un règlement sur la gestion contractuelle. Ce règlement, portant le n° 825, est entré en vigueur le 13 juin 2018.

Également en vertu de cet article de loi, au moins une fois l'an, la municipalité dépose, lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle. Le présent document constitue ce rapport, lequel couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Tous les prix mentionnés dans ce rapport incluent les taxes à moins de mention contraire.

Précisons qu'en plus du « Règlement n° 825 sur la gestion contractuelle », le « Règlement n° 719 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires » encadre plusieurs contrats octroyés par la Ville.

2. Introduction

Le « Règlement nº 825 concernant la gestion contractuelle » de la Ville de Trois-Pistoles a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Ville, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 573 Loi sur les cités et villes. Pendant la première partie de l'année 2020, ce seuil était de 101 100 \$. Depuis le 13 août 2020, il est de 105 700 \$.

3. Compte rendu de contrat octroyé par appel d'offres

Pendant l'année 2020, la Ville a lancé et conclu un seul appel d'offres. Ce dernier, de type public, a été publié via le Système électronique d'appel d'offres (SEAO). Aucun appel d'offres sur invitation n'a été réalisé pendant cette année.

3.1 Contrat pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Notre-Dame Ouest (VTP-2020-02)

Prévoyant une dépense de plus de 101 100 \$, la Ville a demandé des soumissions par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et par un avis publié dans le journal Info-Dimanche pour ces travaux d'asphaltage estimés à 761 tonnes métriques (TM) de béton bitumineux livré et posé. Les travaux prévoyaient également la pulvérisation, la mise en forme et la compaction de l'assise de la rue.

Le 7 juillet 2020, la Ville a reçu une seule soumission dans le cadre de cet appel d'offres public. Le prix soumis était basé selon un prix unitaire de la tonne métrique (TM) de béton bitumineux. L'offre du soumissionnaire, « Construction B.M.L, division de Sintra inc. », prévoyait une dépense de 171 492,11 \$. Cette soumission étant conforme au devis et respectant les paramètres budgétaires de la Ville, le Conseil municipal a octroyé le contrat à cette entreprise (réf. résolution #13 983). À la fin des travaux, un tonnage moindre de béton bitumineux fut utilisé (soit 753,99 TM), la dépense réelle fut donc inférieure à l'estimation et se chiffra, au final, à 169 912,40 \$ (réf. résolution #14 016).

4. Compte rendu des autres contrats de plus de 25 000 \$ octroyés en vertu des dispositions du Règlement nº 825 concernant la gestion contractuelle

4.1 Contrat de gré à gré pour la fourniture de coagulant pour l'usine de filtration (VTP-2020-01)

Le 10 février 2020, la Ville a autorisé l'octroi d'un contrat de gré à gré à l'entreprise « Kémira Water Solutions Canada inc. » pour la fourniture en 2020 de coagulant PAX-XL8 pour l'usine de fabrication d'eau potable (réf. résolution #13 913). Cet octroi résulte d'une demande de prix réalisée en novembre 2019 par « Aquatech - Société de Gestions de l'eau inc. », entreprise mandatée par la Ville pour opérer l'usine de filtration. La résolution autorisant l'octroi précise les principaux motifs de cette décision, soit :

ATTENDU QUE, par l'entremise des services de « Aquatech - Société de Gestions de l'eau inc. » (dit Aquatech), la Ville de Trois-Pistoles a demandé des prix à des entreprises fournissant des produits chimiques destinés à l'usine de filtration d'eau potable ;

ATTENDU QUE l'usine de filtration utilise depuis plusieurs années le coagulant PAX-XL8 à l'usine de filtration et que celui-ci a plusieurs avantages techniques et économiques pour la Ville (ex. meilleure efficacité du produit et dosage diminué selon la température de l'eau brute utilisée tout au long de l'année, économie de chauffage à l'usine de filtration, pas de perte de produit en raison de la cristallisation, économie de soude caustique servant à augmenter le pH de l'eau);

ATTENDU QUE, dans un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics, la Ville désire se prévaloir des dispositions du « règlement n° 825 concernant la gestion contractuelle » pour octroyer ce contrat;

La quantité estimée de coagulant pour l'opération de l'usine en 2020 était de 56 000 kg, représentant trois livraisons au prix unitaire de 0,788 \$/kg. Finalement, quatre livraisons de coagulant furent nécessaires totalisant 69 860 kg. Au prix unitaire de 0,788 \$/kg, la dépense réelle s'est chiffrée à 55 100,58 \$ pour l'année.

ATTENDU QU'une seule entreprise fournit le coagulant PAX-XL8;

4.2 Contrat de gré à gré pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Litalien (VTP-2020-03)

Le 2 novembre 2020, la Ville a autorisé l'octroi d'un contrat de gré à gré avec l'entreprise « Construction B.M.L., division de Sintra inc. » pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Litalien (réf. résolution #14 025). Le coût était estimé à 42 172 \$ selon un prix unitaire d'asphalte et de gravier (MG20) soumis. Cet octroi découle d'une demande de prix réalisée auprès de deux entreprises œuvrant dans ce secteur d'activité : une seule entreprise était toutefois en mesure de réaliser les travaux dans les délais requis, soit avant l'arrivée du temps froid. Une seule offre de prix a ainsi été reçue. Le prix offert cadrait dans les paramètres budgétaires de la Ville.

Finalement, les tonnages réels de béton bitumineux et de gravier fournis et posés ont fait en sorte que le coût réel et final des travaux fut de 41 482,17 \$ (réf. résolution #14 051).

5. Conclusion

Tout au long de 2020, la Ville a poursuivi, en matière de dépenses, un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics. C'est en gardant en tête ces objectifs qu'à tous les mois les membres du Conseil de ville consultent, analysent rigoureusement et approuvent la liste des dépenses du mois précédent.

En annexe au présent rapport, nous vous joignons la liste des cocontractants qui ont obtenu, en 2020, un ou des contrats avec la Ville de Trois-Pistoles qui comportaient une dépense totale dépassant 25 000 \$. Prenez note que les contrats présentés aux sections 3 et 4 du présent rapport ont fait l'objet d'une publication sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse www.seao.ca comme la Loi l'exigeait.

<u>Annexe</u>: Liste des cocontractants avec contrat(s) comportant une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ en 2020 (1 page)

Rapport déposé à la séance ordinaire du Conseil le 8 février 2021.



Liste des cocontractants avec contrat(s) comportant une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ en 2020

Cocontractant	Montant de la dépense totale \$	Objet du contrat Objets des contrats
Agriscar coopérative agricole	32 541,04	Fourniture de matériaux et accessoires de quincaillerie et d'essence ordinaire [226 contrats de gré à gré dont 198 contrats de moins de 200\$; 9 contrats de plus de 1000\$, soit 2 pour de l'asphalte froide (1300,92\$ + 1238,97\$), 6 pour du bois et matériaux (3554,89\$ + 1577,46\$ + 5548,19\$ + 1737,14\$ + 1711,38\$ + 1037,49\$) et 1 pour pièces et accessoires (1007,14\$)]
Aquatech - Société de Gestion de l'eau inc.	110 552,40	Opération - Usine traitement de l'eau Opération - étangs de eaux usées (Appel d'offres VTP-2016-04 / année 4 d'un contrat de 5 ans)
Aréo-feu Itée	37 358,49	Fourniture de deux appareils de protection respiratoire individuels autonomes et cylindres (Contrat de gré à gré : 21980,92\$) Fourniture de manteaux et pantalons pour pompiers (Contrats de gré à gré 4231,08\$) Test, réparation véhicules + équipements incendie et pièces (Contrat de gré à gré : 3206,16\$) Test appareils respiratoires (Contrat de gré à gré : 1828,10\$) Fourniture de pièces et access. (21 contrats de gré à gré de moins de 1000\$, janv. à nov.)
Batirente	74 436,26	Cotisations - REER - employés
BFL Canada risques et assurances inc.	85 395,65	Fourniture de produits d'assurance dommages (responsabilité civile et biens) et autres (Appel d'offres FID-2019-07 / regroupement d'achat via l'UMQ; année 2020: 84 276,33\$) (Contrat de gré à gré de 1119,32\$ pour assurance accident)
Les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles inc.	39 992,50	Aide financière pour la tenue de divers événements ou projets (Projet Sous l'eau douce, 2e versement, résol. #13793, entente de dév. culturel: 3400,00\$) (Mise à niveau technique salle de spectacle, 2e versement, résol. #13 794, fonds culturel: 2892,50\$) (Projet Le cœur du festival, résol. #13756, fonds événementiel: 8600,00\$) (Projet Mise en valeur du patrimoine local, résol. #13780, entente de dév. culturel: 4000,00\$) (Projet L'art du conte dans toutes les cultures, résol. #13780, entente de dév. culturel: 4000,00\$) (Projet Café de la parole entre aînés et jeunes, résol. #13780, entente de dév. culturel: 4500,00\$) (Projet Vents de paroles, résol. #13986, animations favorisant achat local: 8000,00\$) (Rendez-vous des grandes gueules, résol. #13986, animations favorisant achat local: 4000,00\$) (Participation au cachet de deux conteuses et auteures: 600,00\$)
Construction béton 4 saisons	45 996,57	Travaux de réfection de la dalle de l'aréna Bertrand-Lepage (Appel d'offres VTP-2019-05, résol. #13 832 / paiement final résol. #13 921)
Construction B.M.L., div. de Sintra inc. ; Les Pavages Laurentiens, div. de Sintra inc.	278 942,57	Travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Notre-Dame Ouest (Appel d'offres VTP-2020-02, résol. #13 983 et #14 016 : 169 912,40\$) Travaux d'asphaltage d'une partie de la rue Litalien (Contrat VTP-2020-03 / résol. #14 025 et #14 051 selon règlement no 825 : 41 482,17\$) Fourniture d'asphalte en vrac à l'usine (Rimouski) - Pour réparations (diverses rues et endroits) (10 contrats de gré à gré, de juin à oct., variant entre 654,67\$ et 15 119,07\$).
Desjardins Sécurité financière	75 388,11	Cotisations - REER - cadre
Fondaction	42 014,87	Cotisations - REER - employés
GAZ-O-BAR - Énergie Sonic inc.	54 182,83	Fourniture de diésel (29 contrats de gré à gré variant entre 68,21\$ et 2698,13\$) Fourniture d'huile à chauffage (35 contrats de gré à gré variant entre 72,99\$ et 1112,09\$)
Hydro-Québec	302 328,33	Électricité (toutes les infrastructures)
Kemira Water Solutions Canada inc.	55 100,58	Produits chimiques (coagulant PAX-XL8) pour usine de traitement de l'eau (Contrat VTP-2020-01 pour l'année 2020 / résol. #13 913 selon règlement no 825) (Demande de prix pour 2020, par « Aquatech - Société de Gestion de l'eau inc.», novembre 2019)
Servitech inc.	25 157,81	Honoraires professionnels en évaluation - évaluateurs agréés (Facturation conformément à un appel d'offres de la MRC des Basques, laquelle possède la compétence en évaluation selon l'article 5.1 de la Loi sur la fiscalité municipale)
SSQ - Société d'Assurance-vie inc.	73 150,12	Assurance collective des employés municipaux (poursuite du contrat en vigueur)
Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L.	31 821,87	Honoraires professionnels - avocats / divers dossiers et contrats
Union des municipalités du Québec	39 148,48	Divers contrats de gré à gré : cotisation annuelle, quotes-parts fonds assurances, honoraires professionnels, mutuelle de prévention (cotisation 5644,24\$; quotes-parts assurances 8449,80\$; mutuelle de prévention en SST 4108,85\$; honoraires professionnels 629,56\$ + 3538,61\$ + 8310,40\$ + 1562,24\$ + 6904,78\$)

v. 3 février 2021